

**1ere réunion du Comité technique de suivi du Diagnostic Loutre d'Europe en
Champagne-Ardenne
21 mars 2016 – Site Patton de la DREAL ACAL**

Présents :

Muriel Robin, Aurore Vidus, Rémi Saintier, Frédéric Lisack (DREAL ACAL), Thierry Tournebize (PNRFO), Rémi Hanotel (LPO CA), Corinne Colin (DDT 08), Sandrine Odot, Pascal Bruant (DDT 10), Nicolas Presenti (SD ONEMA 08), Thierry Migout, Olivier Matton (SD ONCFS 10 représentant l'ONCFS), Charles Lemarchand (Catiche Productions).

Excusés : Virginie Graitson-Schmitt (PNRA), Didier Druart (SD ONEMA 52), Yves Boulade (Catiche Productions), Myriam Suard (DDT51).

L'introduction est effectuée par la DREAL ACAL : la réunion est la première du comité technique de suivi du diagnostic de la loutre sur le territoire champardennais. Ce diagnostic s'inscrit dans le cadre du PNA Loutre et vise à affiner la connaissance relative à la présence de la loutre en région, à partir de données historiques existantes à recenser et actualiser auprès de leurs détenteurs, ainsi que par la recherche de secteurs à forte potentialité de présence, complétées par des prospections actives dans ces derniers, en 2016 et jusque début 2017. Catiche Production est la structure retenue par la DREAL pour ces différentes tâches.

A l'issue du diagnostic, l'objectif est de décliner en région les actions appropriées définies dans le PNA loutre, dont l'animation en Champagne-Ardenne est effectuée par la LPO depuis janvier 2016.

C. Lemarchand a présenté dans un premier temps Catiche Productions et ses activités.

La situation de la loutre en Champagne-Ardenne est ensuite rapidement présentée : le territoire champardennais fait probablement partie de ceux d'où la loutre n'a jamais disparu : les indices de présence récents, mentionnés dans l'Aube et les Ardennes principalement, sont probablement issus de très petites populations, restées en dessous des seuils de détection par les naturalistes et les prospecteurs lors de périodes de faible pression de recherche. Depuis la protection de l'espèce, ces populations peuvent aujourd'hui à nouveau prospérer, contribuer à la recolonisation progressive de la région, et être par ailleurs renforcées par l'arrivée d'individus issus de régions voisines (Centre, Bourgogne, Franche-Comté), où se trouvent également des populations en expansion. La population de Champagne-Ardenne constitue la limite nord-est de répartition de l'espèce en France, dans la mesure où la population d'Alsace, issue d'une réintroduction, peut être considérée comme éteinte. Les enjeux, tant au niveau régional que national, sont donc particulièrement élevés. T. Tournebize (PNRFO) propose d'ajouter la Belgique et les régions voisines à la « boucle » d'étude.

T. Tournebize (PNRFO) et l'ONCFS apportent des précisions sur les indices récents sur le territoire de la Forêt d'Orient, et par extension de l'Aube et de la Haute-Marne: ils restent rares et localisés, et sont pour certains en cours de confirmation d'identification par analyse génétique, afin d'écarter tout risque de confusion (fèces parfois anciennes et sèches). Pour les sites des Ardennes, la confirmation est également en cours, par la répétition des prospections, la recherche d'indices à analyser (épreintes) et l'exploitation de pièges-photo ; des précisions seront sollicitées auprès des naturalistes locaux, et notamment auprès du PNR des Ardennes. Les mentions de présence « certaine » restent particulièrement rares, au point que cette

présence même est parfois remise en cause (« espèce fantôme »). Le SD10 ONCFS nous informe que des pièges photos sont installés en amont de Troyes : jusqu'à maintenant aucune Loutre n'a été observée. T. Tournebize nous précise que Guy Venoult (NCA) travaille actuellement sur la présence de la Loutre dans la Marne. L'ONEMA 08 précise que l'observation de 2015 d'une catiche sur l'île de Chooz n'a pas été confirmée par leur service.

La LPO précise également les conditions de prise en compte des données, et la nécessité de distinguer les données « certaines » de celles « douteuses ou non validées », ce qui explique les différences constatées dans les cartographies préliminaires de répartition.

La DREAL rappelle à ce sujet que l'objet du diagnostic est justement de tenter de confirmer la présence de l'espèce en région, par des prospections dédiées et l'utilisation d'outils complémentaires (analyses génétiques et pièges photo), sans *a priori* ni parti-pris au préalable sur la répartition supposée ou connue de l'espèce.

La DREAL réfléchit à la réalisation des analyses génétiques non prévues au marché.

La LPO nous informe que l'analyse coûte environ 56€ par échantillon, elle se propose de faire les analyses si les épreintes sont exploitables.

C. Lemarchand décrit ensuite la méthodologie de travail pour cette étude. Celle-ci se déroule en deux phases, la première débutant par une recherche bibliographique relative à la présence historique de l'espèce et à sa chronologie de disparition. Pour ce faire, Catiche Productions utilise sa propre bibliographie historique descriptive sur l'espèce, et contactera l'ensemble des acteurs locaux susceptibles de fournir des données complémentaires :

SD ONCFS / ONEMA

DREAL ACAL

DDT

DIR CA

PNR A, PNR FO

Conseils Départementaux, Conseil régional ACAL

Associations naturalistes

(LPO animation régionale, CEN, CPIE, NCA, RENARD, ANN, FDAAPPMA)

FRC, FDC, associations de piégeurs agréés

ONF

EPTBs Grands Lacs et Meuse, AE Seine-Normandie et Rhin-Meuse, syndicats de rivière

VNF

Forums de photographes, de randonneurs

Forums des animateurs de sites N2000

La première phase s'achèvera par une recherche de secteurs à forte potentialité de présence sur le territoire champardennais, ne correspondant pas forcément à des sites identifiés dans l'enquête historique.

Les résultats de cette première phase seront présentés au comité technique et rendus disponibles vers l'ensemble de partenaires, vers la fin du mois de mai – début de juin 2016, pour avis et compléments, puis afin d'orienter la seconde phase, consacrée aux prospections de terrain (20 jours prévus).

La phase de prospections actives s'échelonne dans un premier temps sur la période de fin du mois de mai – début de juin 2016 (environ 5 jours), localisée sur les retenues et ouvrages hydroélectriques où la présence est avérée historiquement (selon classification CCTP) (en situation de pleine eau à cette période de l'année), et notamment les digues, canaux d'amenée et de restitution et les queues d'ouvrages, où des indices peuvent être trouvés indépendamment de tout caractère saisonnier. Par la suite, l'essentiel de la campagne de prospection se déroulera entre l'automne 2016 et le début du printemps 2017, afin de bénéficier de la période la plus favorable à la recherche d'indices. Cependant, des événements imprévisibles comme de fortes crues de printemps (2016 ou 2017) ou de début d'automne (2016) pourront amener à des campagnes complémentaires, le dépôt de limon ou d'embâcles pouvant être très favorable à la découverte d'indices nouveaux. Les prospections seront menées par l'équipe de Catiche Productions, dont les périodes et les secteurs pressentis seront validés par les membres du COTECH. Les doublons de prospections seront à éviter, notamment pour celles qui seraient prévues dans le territoire du PNR de la Forêt d'Orient ou par les équipes de l'ONCFS et de l'ONEMA formées à cet effet.

La réunion s'achève vers 16h15.